

La situation du marché du travail au 4^e trimestre 2023

Synthèse

- Au 4^e trimestre 2023, l'emploi salarié privé est quasiment stable, comme l'activité (+0,0 %). Cette stagnation confirme le ralentissement constaté sur l'ensemble de l'année 2023, avec 113 800 créations nettes d'emploi sur l'année contre 346 600 créations nettes en 2022. L'emploi intérimaire, qui se contracte depuis la fin 2021 (-8,0 % entre décembre 2021 et décembre 2023), y contribue nettement, de même que la faible progression des entrées en apprentissage après une période de forte montée en charge.
- Au 4^e trimestre 2023, le taux de chômage est stable à 7,5 %. Il augmente de +0,4 point sur un an. Cette hausse s'accompagne d'un relèvement du taux d'activité (+0,4 point) et d'une stabilité du taux d'emploi. La part de l'emploi à temps partiel augmente, notamment pour les femmes.
- Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail (ex Pôle emploi) augmente au 4^e trimestre 2023, pour le deuxième trimestre consécutif, avec 62 700 inscrits en catégories A, B, C en plus à la fin du 2^e semestre par rapport au 1^{er} semestre. Cette hausse est principalement portée par la catégorie B (+6,1 %), et, dans une moindre mesure, la catégorie A (+0,7 %). La hausse du nombre de demandeurs d'emploi au cours du 2^e semestre 2023 concerne l'ensemble des régions de France métropolitaine.
- En janvier 2024, la part d'entreprises déclarant des difficultés de recrutement continue de décroître rapidement dans l'industrie (-4 points entre octobre 2023 et janvier 2024, à 54 %) et dans les services (-7 points, à 44 %), pour le 5^e trimestre consécutif. Elle reste en revanche stable et à un niveau élevé dans la construction, où 79 % des entreprises déclarent être concernées par de telles difficultés. En parallèle, la demande de travail des entreprises diminue, avec une baisse du nombre d'offres d'emploi collectées par France Travail (-5,8 % au 4^e trimestre 2023) et du taux d'emplois vacants (-0,1 point, à 2,1 %).
- Malgré un ralentissement en glissement annuel, le salaire mensuel de base augmente légèrement plus vite que l'inflation sur un an : entre le 4^e trimestre 2022 et le 4^e trimestre 2023, il progresse de +0,2 % en termes réels. L'indice de salaire horaire ralentit également ce trimestre, notamment en lien avec de moindres versements de prime de partage de la valeur (PPV). Le salaire moyen par tête, qui tient compte des primes et de l'évolution de la structure de l'emploi, reste proche du salaire de base, avec une quasi stabilité en termes réels similaire à l'évolution de la productivité.

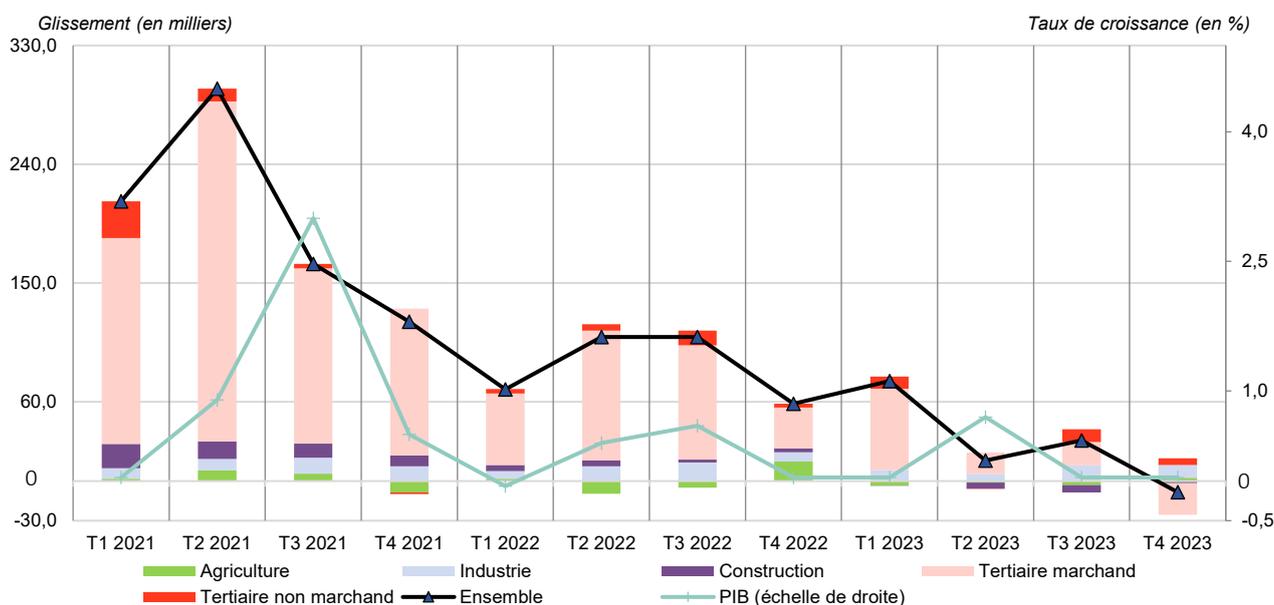
L'emploi salarié privé est quasi stable, sous fond de contraction de l'emploi intérimaire et de ralentissement de l'apprentissage

Au 4^e trimestre 2023, l'emploi salarié privé et l'activité économique sont stables (+0,0 %) sur le trimestre (**graphique 1.1**). La légère baisse de l'emploi salarié privé ce trimestre (-8 300) correspond à la première contraction enregistrée depuis trois ans. Ce repli de l'emploi se concentre sur le tertiaire marchand (-24 000 postes) et la construction (-1 600 postes), tandis que les secteurs de l'industrie, du tertiaire non-marchand et de l'agriculture enregistrent des créations nettes (respectivement +9 600, +5 000 et +2 600). En cumulé, +113 800 emplois sont créés en 2023 (+0,5 %), après +346 600 en 2022 (+1,7 %).

La contraction prolongée de l'emploi intérimaire depuis le début de l'année contribue pour une part importante au ralentissement de l'emploi salarié privé en 2023 (**graphique 1.2**). Fin décembre, 756 600 personnes occupent un emploi intérimaire, soit un niveau inférieur de près de -57 000 postes à celui enregistré un an auparavant, et très nettement en deçà du niveau atteint à son point haut historique situé fin 2021 : entre décembre 2021 et décembre 2023, l'emploi intérimaire baisse ainsi de -8,0 % (soit -66 100). Entre décembre 2021 et septembre 2023, le secteur du tertiaire marchand contribue à hauteur de -3,1 points à la baisse de l'intérim sur la période, suivi de l'industrie (-1,9 points) et de la construction (-1,4 point).

Par ailleurs, le développement de l'apprentissage montre également des signes de ralentissement, après avoir contribué fortement à la dynamique de l'emploi. Alors que les entrées cumulées dans ce dispositif sont montées sensiblement en charge d'année en année depuis fin 2019, elles sont en 2023 à peine supérieures au niveau constaté en 2022 (**graphique 1.3**) : entre janvier et novembre 2023, 824 674 entrées en apprentissage sont enregistrées, soit une hausse de +2,6 % par rapport à 2022. En conséquence, le nombre d'apprentis décélère : fin novembre 2023, 1 023 202 contrats d'apprentissage sont en cours, soit une augmentation de +5,6 % sur un an, contre des hausses de respectivement +13,3 % et +29,5 % sur un an à la même période en 2022 et 2021. Ce ralentissement de l'apprentissage est commun aux secteurs privé et public.

Graphique 1.1 – Évolution trimestrielle du PIB en volume et de l'emploi salarié privé. Données CVS-CJO



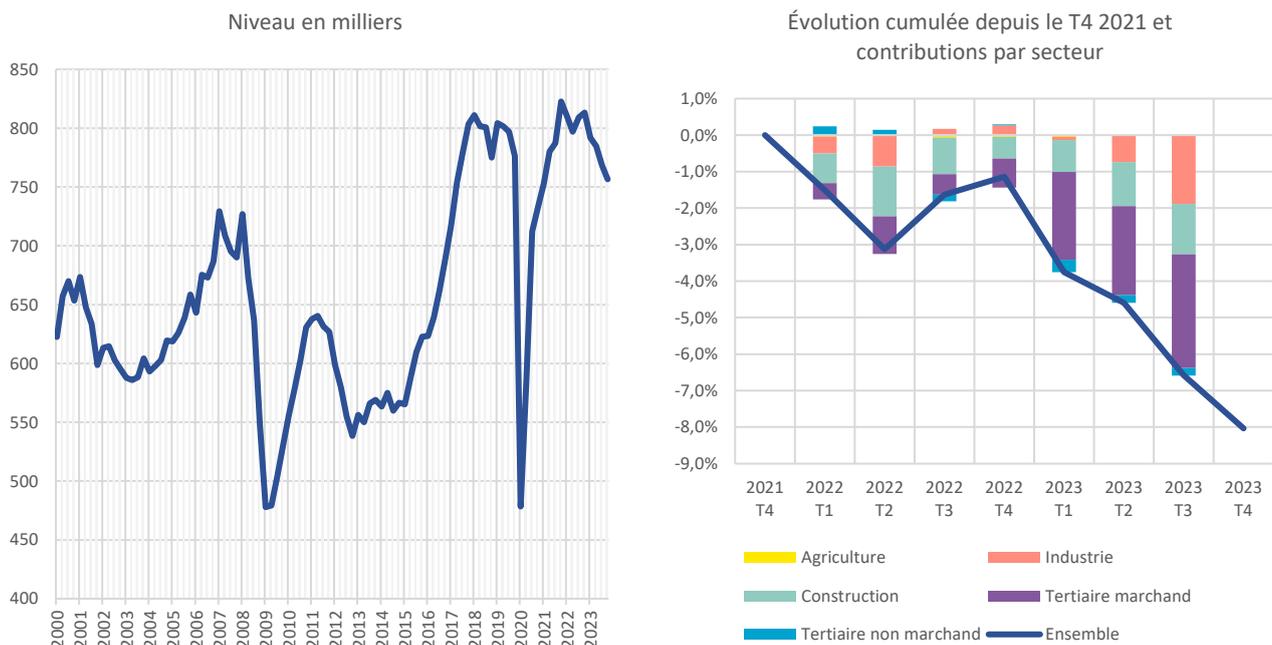
Note : l'emploi intérimaire est comptabilisé dans le secteur tertiaire marchand.

Lecture : au 4^e trimestre 2023, le PIB en volume est stable (+0,0%) tandis que le glissement trimestriel de l'emploi salarié privé s'élève à -8 300 postes.

Sources : Insee, Estimations trimestrielles d'emploi et Comptes nationaux trimestriels.

Dernier point : 4^e trimestre 2023.

Graphique 1.2 – Évolution de l'emploi intérimaire. Données CVS



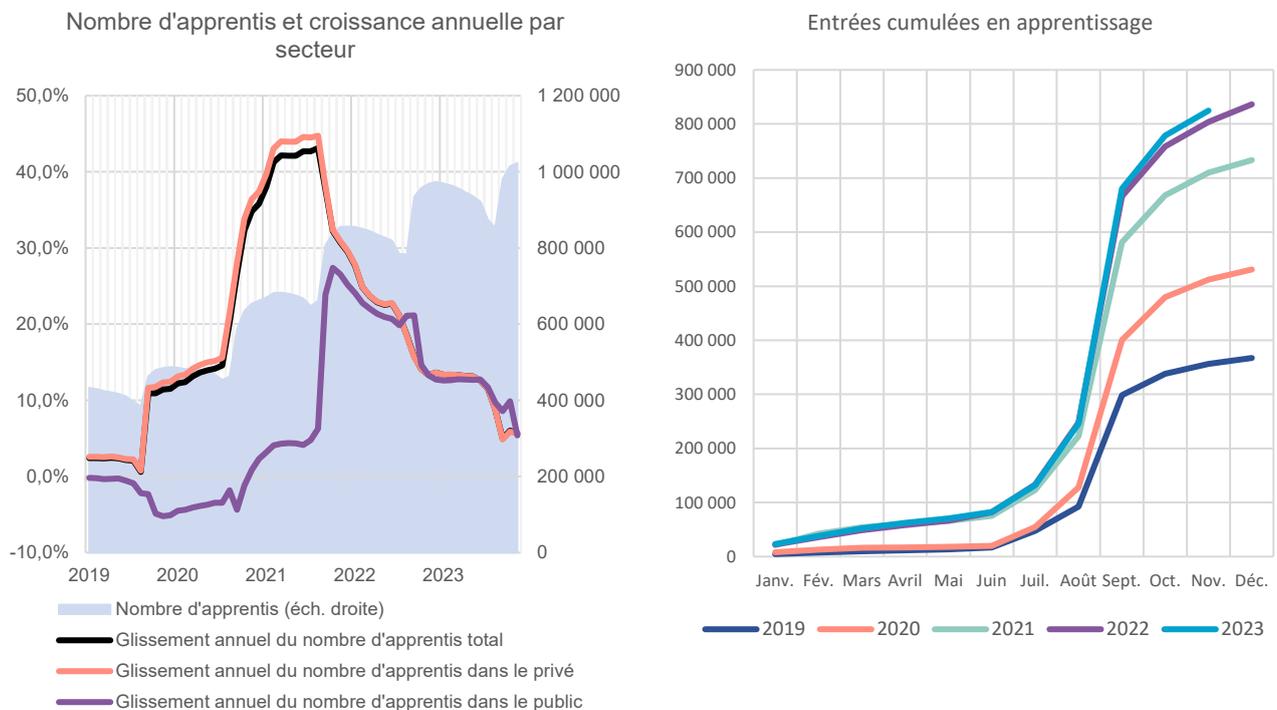
LECTURE : fin décembre 2023, l'emploi intérimaire atteint 756 600, un niveau inférieur de -8,0% à celui atteint fin 2021. Entre le 4^e trimestre 2021 et le 3^e trimestre 2023, le secteur tertiaire marchand contribue à hauteur de -3,1 points à la baisse de l'emploi intérimaire.

Champ : France hors Mayotte, intérimaires y compris CDI intérimaires.

Source : Dares.

Dernier point : novembre 2023 (révisé), décembre 2023 (provisoire).

Graphique 1.3 – Nombre d'apprentis, croissance annuelle du nombre d'apprentis par secteur et entrées cumulées en apprentissage. Données brutes.



LECTURE : entre janvier et novembre 2023, 824 674 entrées en apprentissage sont comptabilisées, portant le nombre total d'apprentis à 1 023 202 effectifs fin novembre, soit une progression de 5,6 % en un an.

Champ : France.

Source : Dares ; Système d'Information sur l'Apprentissage.

Dernier point : novembre 2023.

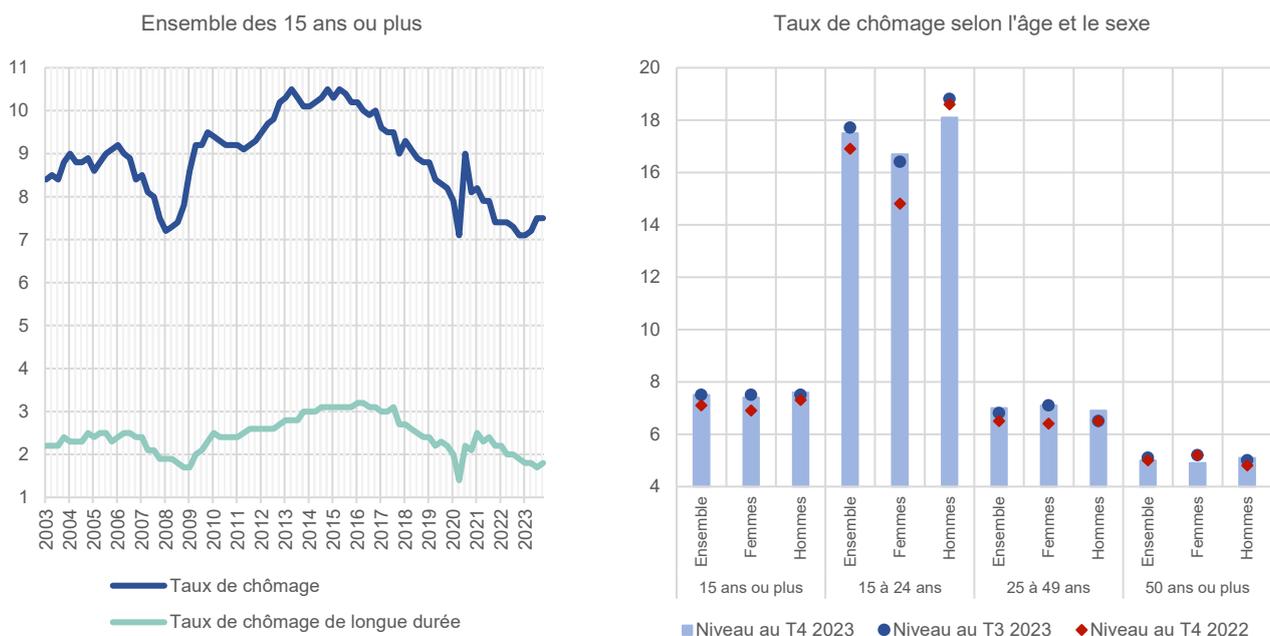
Le taux de chômage est stable, tandis que les taux d'activité et d'emploi progressent

Après avoir augmenté au cours des deux trimestres précédents, le taux de chômage est stable à 7,5 % de la population active au 4^e trimestre 2023 (**graphique 2.1**), soit un niveau supérieur de +0,4 point à celui atteint un an auparavant. Fin 2023, le taux d'activité atteint un nouveau point haut historique à 74,1 %, supérieur de 0,4 point au niveau observé un an auparavant (+0,3 point ce trimestre). Dans le même temps, le taux d'emploi retrouve en fin d'année son niveau enregistré fin 2022 à 68,4 % (+0,1 point ce trimestre). L'augmentation du chômage sur l'année est portée principalement par les jeunes (+0,6 point pour les 15-24 ans) et les tranches d'âges intermédiaires (+0,5 point pour les 25-49 ans). La part des personnes en chômage de longue durée au sein de la population active est restée pour sa part globalement stable tout au long de l'année et s'établit fin 2023 à 1,8 % (-0,1 point sur un an).

Au 4^e trimestre, les taux d'activité et d'emploi des femmes augmentent nettement, notamment pour celles âgées de 25 à 49 ans et de 50 ans ou plus, effaçant les baisses constatées au trimestre précédent. Inversement, ils diminuent pour les hommes, en particulier le taux d'activité des 15 à 24 ans et le taux d'emploi des 25 à 49 ans (**graphique 2.2**). Au total, l'inactivité diminue ce trimestre, avec notamment une baisse du halo du chômage pour l'ensemble des catégories de population : sur l'ensemble des personnes de 15 ans ou plus, il recule de 88 000, avec une forte réduction du nombre de personnes disponibles pour travailler mais ne faisant pas de recherche active (-68 000) (**graphique 2.3**). La baisse de l'inactivité résulte notamment d'un fort recul de l'inactivité pour raisons familiales aux âges intermédiaires.

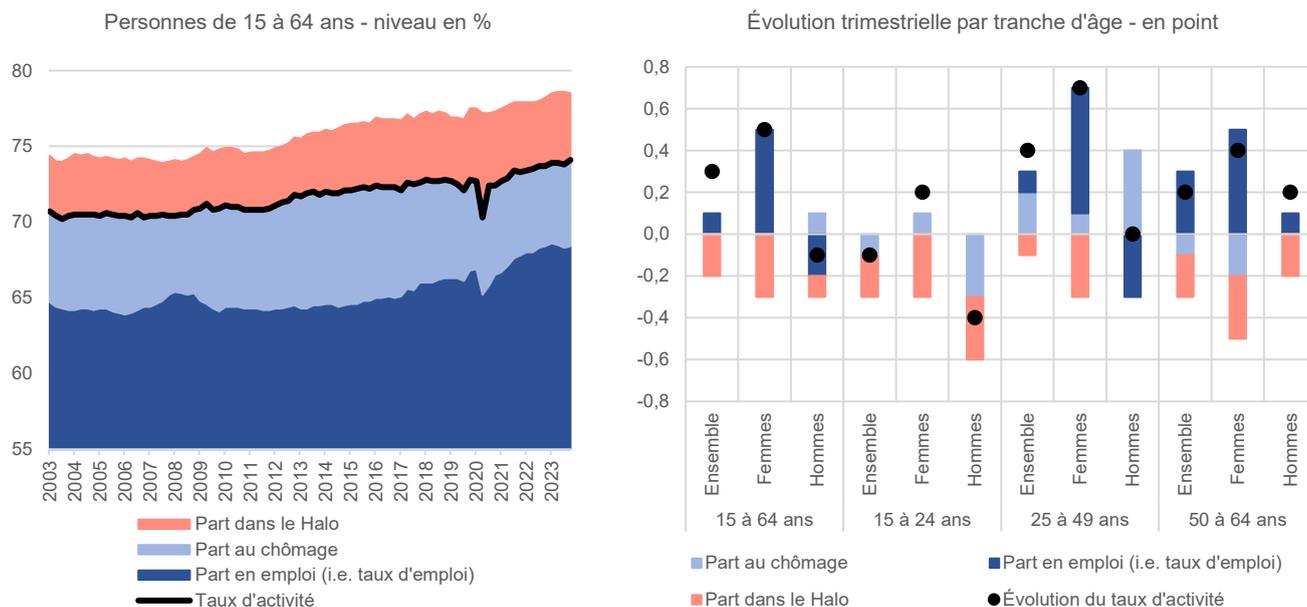
Au cours de l'année écoulée, le recours au temps partiel s'accroît, notamment pour les femmes : leur taux d'emploi à temps partiel augmente de +0,4 point en un an, tandis que leur taux d'emploi à temps complet a diminué de -0,3 point entre fin 2022 et fin 2023. La part du temps partiel dans l'emploi des femmes gagne 2,6 points pour celles âgées de 15 à 24 ans, 0,2 point pour celles d'âge intermédiaire et 0,5 point pour les seniors (**graphique 2.4**). Les raisons familiales ou de santé constituent les principaux motifs de progression de l'emploi à temps partiel, alors que le temps partiel contraint n'augmente pas.

Graphique 2.1 – Taux de chômage au sens du BIT – en % de la population active. Données CVS.



Lecture : au 4^e trimestre 2023, le taux de chômage des personnes de 15 ans ou plus atteint 7,5 %.
 Champ : France hors Mayotte, population des ménages ordinaires, personnes de 15 ans ou plus.
 Source : Insee, enquête Emploi.
 Dernier point : 4^e trimestre 2023.

Graphique 2.2 – Taux d'activité, taux d'emploi, part du chômage et du halo – en % de la population totale. Données CVS



Note : en présence d'arrondis, la somme de la part des personnes au chômage et en emploi (i.e. taux d'emploi) peut ne pas coïncider parfaitement avec le taux d'activité d'une tranche d'âge considérée.

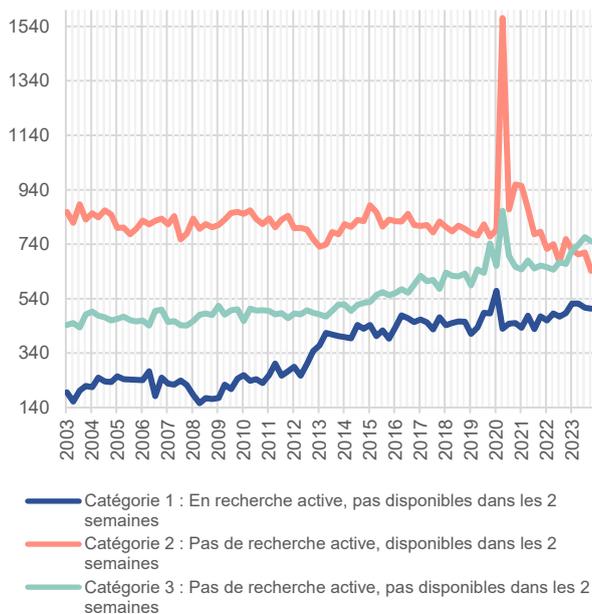
Lecture : au 4^e trimestre 2023, parmi l'ensemble des personnes âgées de 15 à 64 ans, 74,1 % sont actives (+0,3 point sur le trimestre), dont 68,4 % en emploi (+0,1 point) et 5,6 % au chômage (+0 point), tandis que 4,4 % d'entre elles se trouvent dans le halo du chômage (-0,2 point).

Champ : France hors Mayotte, population des ménages ordinaires, personnes de 15 ans à 64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi.

Dernier point : 4^e trimestre 2023.

Graphique 2.3 : Personnes inactives dans le halo selon la catégorie de halo - en milliers. Données CVS.



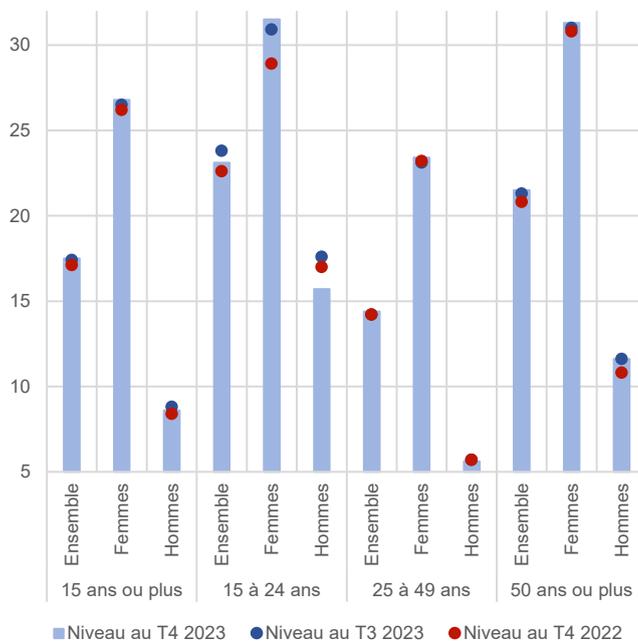
Lecture : au 4^e trimestre 2023, 642 000 personnes souhaitent travailler, sont disponibles, mais ne font pas de recherche active (halo de catégorie 2).

Champ : France hors Mayotte, population des ménages ordinaires, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi.

Dernier point : 4^e trimestre 2023.

Graphique 2.4 : Part du temps partiel dans l'emploi selon l'âge et le sexe - en %. Données CVS.



Lecture : au 4^e trimestre 2023, parmi les femmes âgées de 15 à 24 en emploi, 31,5 % le sont à temps partiel.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages ordinaires, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Emploi.

Dernier point : 4^e trimestre 2023.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail augmente, particulièrement en catégorie B

Après avoir baissé au cours du premier semestre 2023 et atteint un point bas au 2^e trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail (ex-Pôle emploi) repart à la hausse au cours de la deuxième moitié de l'année (**graphique 3.1**). Au 4^e trimestre 2023, en France (hors Mayotte), 5 406 000 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont tenus d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B ou C), en progression de +62 700 sur deux trimestres. Sur les six derniers mois, cette hausse est particulièrement portée par les inscrits en catégorie B (+48 300, soit +6,1 %), c'est-à-dire les demandeurs d'emploi ayant travaillé 78 heures maximum par mois. Le nombre d'inscrits en catégorie A s'accroît également, mais dans une moindre mesure (+22 200, soit + 0,7 %). Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie C est en revanche en léger recul sur le second semestre 2023 (-7 800, soit -0,5 %). Au 3^e trimestre, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi tient à la baisse des sorties (-4,3 %), et au 4^e trimestre plutôt à une hausse des entrées à France Travail (+15 000 sur le trimestre, soit +2,7 %), à laquelle contribuent la plupart des motifs à l'exception des retours d'inactivité.

Au cours des six derniers mois, le nombre moyen de demandeurs d'emploi en catégorie A, B ou C augmente dans la totalité des régions de France métropolitaine (**graphique 3.2**) : par rapport à l'évolution moyenne au niveau national (+1,2 %), la progression est plus marquée en Nouvelle-Aquitaine (+2,1 %), en Ile-de-France (+1,6 %), en Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes (+1,5 % dans les deux cas) ainsi qu'en Bretagne et Provence-Alpes-Côte d'Azur (+1,4 % dans les deux cas). Dans les DROM, les évolutions sont plus contrastées : le nombre d'inscrits en catégorie A, B,C progresse en Guyane (4,5 %) et en Guadeloupe (+2,0 %), il est presque stable à La Réunion (-0,2 %) tandis qu'il diminue sensiblement à la Martinique (-2,4 %).

La mise en place d'une expérimentation de la mesure d'accompagnement renforcé vers l'emploi des bénéficiaires du RSA a pu contribuer en partie à la hausse du nombre de demandeurs d'emploi. Celle-ci a été initiée en avril 2023 dans 18 territoires (dans les départements de l'Aisne, la Somme, La Réunion, les Yvelines, l'Yonne, l'Aveyron, le Nord, les Bouches-du-Rhône, la Creuse, la Côte d'Or, l'Eure, l'Ille-et-Vilaine, la Mayenne, la Loire-Atlantique, le Loiret, le Rhône, les Vosges, les Pyrénées-Atlantiques) et consiste à inscrire progressivement à France Travail l'ensemble des bénéficiaires du RSA de ces territoires. Selon leur situation, ceux-ci sont orientés vers un des trois parcours suivants : emploi, socio-professionnel, ou social. Les bénéficiaires du RSA orientés vers les parcours emploi et socio-professionnel sont comptabilisés dans les statistiques de demandeurs d'emploi. Les bénéficiaires du RSA orientés vers le parcours social, plus éloignés de l'emploi, ne le sont pas. Fin décembre 2023, cette expérimentation concerne environ 15 200 personnes dont 11 000, orientées vers un parcours emploi ou socio-professionnel, sont comptabilisées comme demandeurs d'emploi.

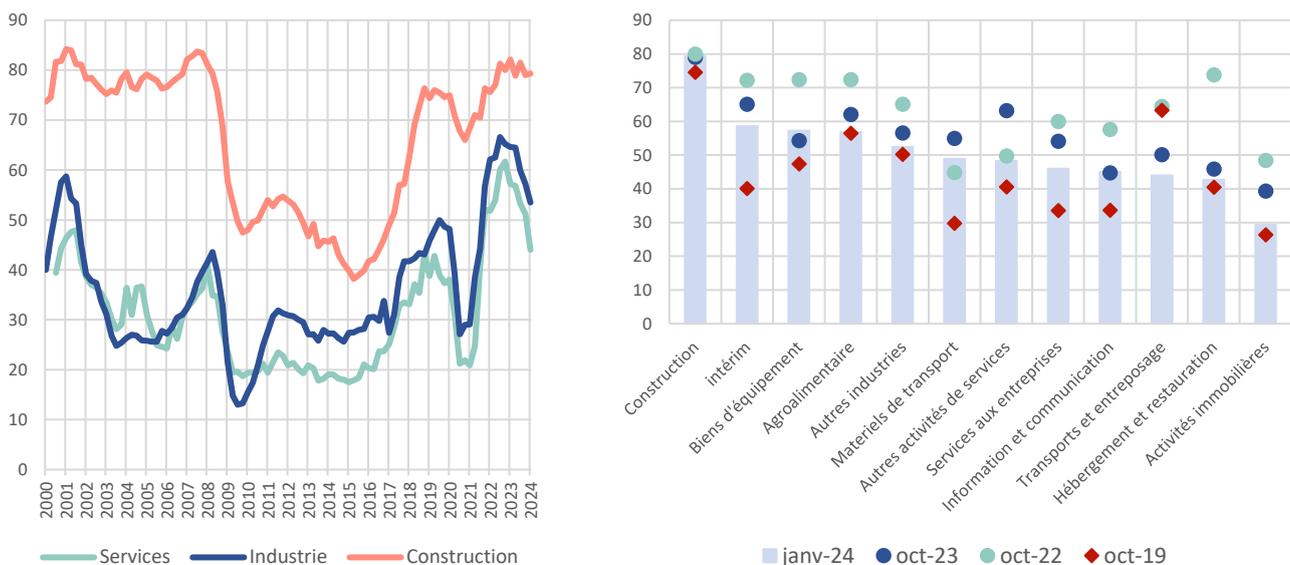
Les tensions de recrutement poursuivent leur reflux rapide, sauf dans la construction

Début 2024, les difficultés de recrutement fléchissent pour le 5^e trimestre consécutif dans la quasi-totalité des grands secteurs d'activité : en janvier, la part des chefs d'entreprise déclarant rencontrer ces difficultés atteint 54 % dans l'industrie et 44 % dans les services, des proportions en baisse de respectivement -4 points et -7 points sur le trimestre. Ce reflux est commun à l'ensemble des sous-secteurs de l'industrie et des services, à l'exception de la fabrication de biens d'équipement et de l'information-communication, où les tensions progressent ou restent stables sur le trimestre. Le secteur de la construction se distingue toutefois : avec 79 % des entreprises concernées, les tensions de recrutement se situent à un niveau élevé depuis fin 2022 (**graphique 4.1**).

Le relâchement global des tensions intervient alors que la rotation de la main-d'œuvre marque le pas : après avoir atteint des niveaux historiquement hauts à la mi-2022, les mouvements de la main-d'œuvre, en particulier les flux d'embauches, tendent à fléchir depuis. Au 3^e trimestre, si les embauches restent globalement stables sur le trimestre, elles diminuent sur un an (-1,4 % et -3,4 % pour celles en CDI). Dans le même temps, les démissions tirent à la hausse l'ensemble des fins de contrat : elles sont au plus haut depuis le début de leur mesure en 2007, à 566 000 dont 518 000 suite à un CDI, pour 6 425 000 fins de contrat totales, dont 1 116 000 liées à des fins de CDI (**graphique 4.2**).

La baisse des flux d'entrées coïncide avec une diminution de la demande de travail de la part des entreprises : les offres d'emploi collectées par France Travail se replient au 4^e trimestre (317 000 offres enregistrées, soit -5,8 % sur le trimestre), en particulier pour les emplois durables ou temporaires (**graphique 4.3**). En parallèle, le nombre d'emplois vacants au sein des entreprises privées de plus de 10 salariés continue de baisser au 4^e trimestre 2023 (-5,6 % sur le trimestre et -16,1 % sur un an), après une vive progression en 2021 puis une quasi stabilisation jusque mi-2023 (**graphique 4.4**). La quasi-totalité des motifs de vacance d'emploi contribuent à cette baisse sur le trimestre. Plus généralement, le taux d'emplois vacants, qui rapporte le nombre d'emplois vacants à l'ensemble des emplois occupés et vacants, rejoint un niveau de 2,1 % au 4^e trimestre 2023 (-0,1 point sur le trimestre, -0,4 point sur un an), après avoir oscillé entre 2,4 % et 2,5 % depuis le début de l'année 2022.

Graphique 4.1 : Proportion d'entreprises concernées par des difficultés de recrutement (en %). Données CVS.



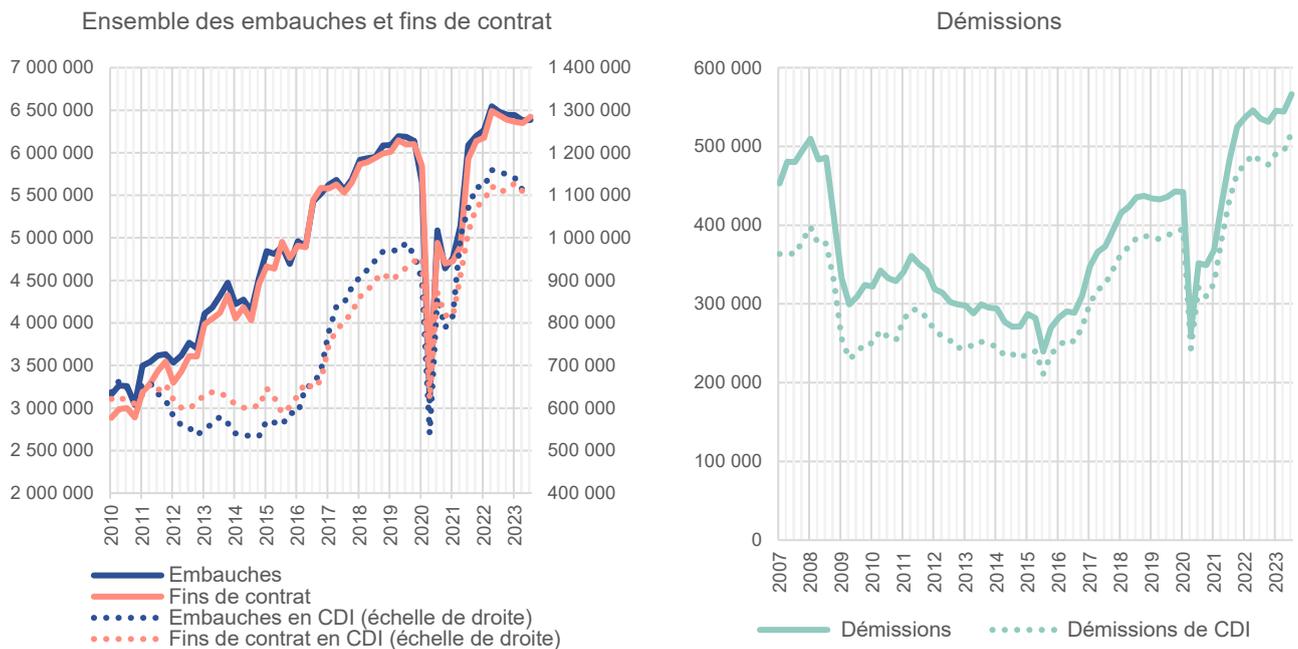
Lecture : en janvier 2024, 53,5 % des entreprises de l'industrie déclarent rencontrer des difficultés de recrutement.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes de conjoncture trimestrielles, réponse en début de trimestre.

Dernier point : janvier 2024.

Graphique 4.2 : Nombre d'embauches, de fins de contrat et de démissions. Données CVS.



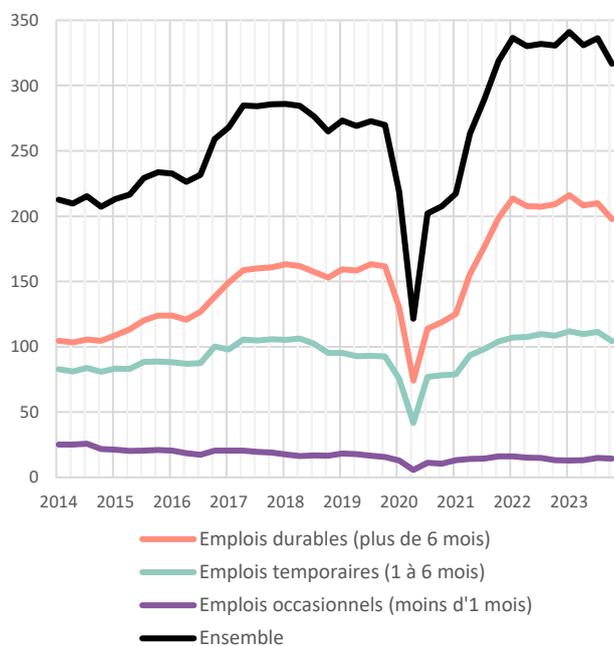
Lecture : au 3^e trimestre 2023, 6 386 300 embauches sont enregistrées, tandis que 6 424 900 contrats prennent fin, dont 566 300 à la suite d'une démission.

Champ : ensemble des établissements français employeurs de France métropolitaine sur le champ privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

Source : Dares, Mouvements de main-d'œuvre.

Dernier point : 3^e trimestre 2023.

Graphique 4.3 : Offres d'emploi collectées par France Travail - en milliers. Données CVS-CJO.



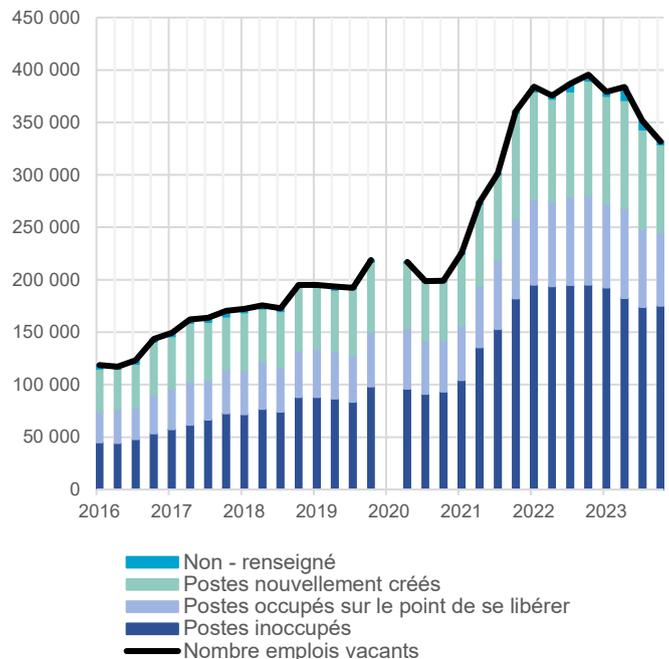
Lecture : au 4^e trimestre 2023, 316 600 offres d'emploi ont été collectées par France Travail, dont 197 800 pour des emplois de plus de 6 mois.

Champ : France métropolitaine.

Sources : France Travail - Dares, STMT.

Dernier point : 4^e trimestre 2023.

Graphique 4.4 : Nombre d'emplois vacants par catégorie. Données CVS.



Lecture : au 4^e trimestre 2023, 331 656 emplois sont vacants, dont 175 223 sont inoccupés.

Champ : entreprises de 10 salariés ou plus en France hors Mayotte.

Source : Dares, enquête Acemo trimestrielle.

Dernier point : 4^e trimestre 2023.

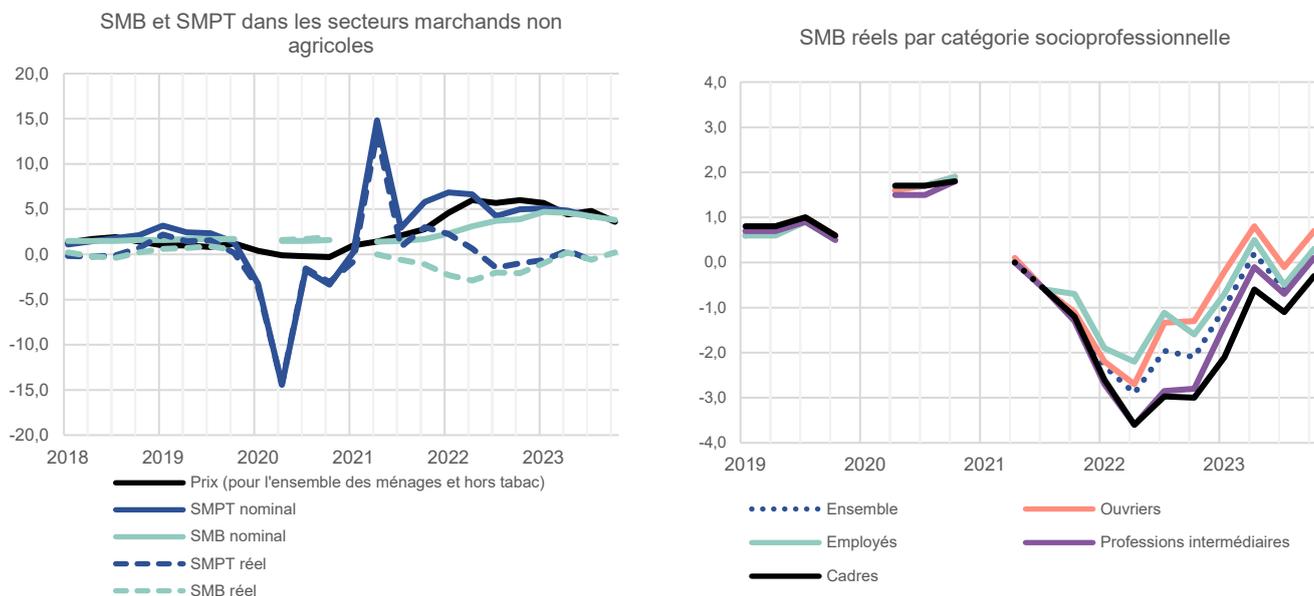
Les salaires de base ralentissent moins vite que l'inflation

Au 4^e trimestre 2023, la progression du salaire mensuel de base (SMB) est légèrement plus rapide que celle de l'inflation (entendue comme l'évolution des prix à la consommation pour l'ensemble des ménages, hors tabac) portant la hausse des salaires en termes réels à +0,2 % en glissement annuel, après une contraction de -0,6 % au trimestre précédent (**graphique 5.1**). Les salaires de base accélèrent en termes réels pour toutes les catégories socio-professionnelles en fin d'année, notamment pour les ouvriers (+0,7 % sur un an). Le pouvoir d'achat augmente également pour les employés (+0,3 % sur un an) et les professions intermédiaires (+0,1 %), mais continue de baisser pour les cadres (-0,3 %).

Sur les trois premiers trimestres de l'année, l'évolution du salaire mensuel de base est globalement proche de celle du salaire moyen par tête (SMPT). La structure de l'emploi ainsi que les primes, qui sont prises en compte dans le calcul du SMPT, n'ont qu'une incidence modérée sur l'évolution des salaires. La hausse du SMPT, avec +2,5 % entre le 4^e trimestre 2022 et le 3^e trimestre 2023 reste inférieure à l'inflation, qui croît de +3,5 % sur la période. En parallèle, la productivité du travail évolue de manière concomitante au SMPT réel en étant quasiment stable : sur les trois premiers trimestres de l'année, elle n'augmente que de +0,1 % (**graphique 5.2**). Au 4^e trimestre, l'indice du salaire horaire ralentit, avec +3,2 % en glissement annuel, contre +4,2 % le trimestre précédent, en lien notamment avec des versements moindres de prime de partage de la valeur (PPV).

Depuis le début de la période inflationniste fin 2021, les faibles gains de productivité ont néanmoins permis de contenir en partie la pression exercée par les hausses du salaire moyen par tête (SMPT) sur les coûts salariaux unitaires, notamment dans les services marchands (**graphique 5.3**). À partir du premier trimestre 2021, les prix à la consommation (hors tabac) augmentent en moyenne de +1,0 % par trimestre tandis que les coûts salariaux unitaires, mesurant le coût du travail par unité produite, croissent en moyenne de +0,8 % par trimestre dans les branches industrielles, de +0,7% dans les services marchands et de +1,1 % dans le secteur de la construction.

Graphique 5.1 – Évolution des prix, du salaire mensuel de base (SMB) et du salaire moyen par tête (SMPT) – glissement annuel en %. Données brutes, CVS pour le SMPT.



Note : les fortes variations en 2020 et 2021 du SMPT sont liées aux traitements comptables de l'activité partielle, dont les indemnités ne sont pas considérées comme du salaire.

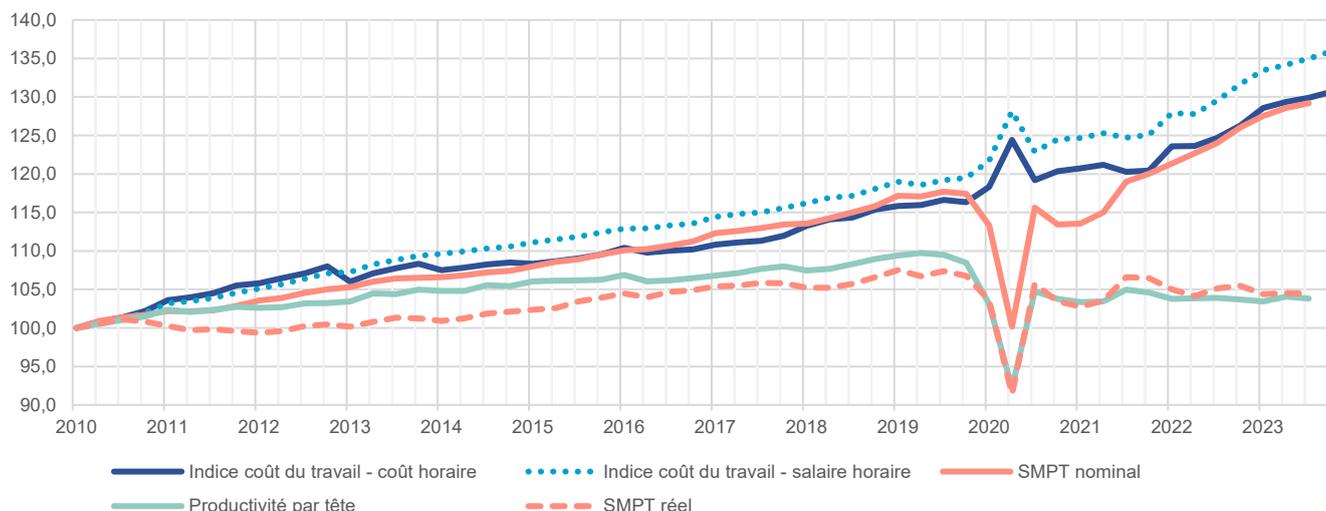
Lecture : au 4^e trimestre 2023, le salaire mensuel de base (SMB) nominal augmente de +3,8 % sur un an tandis que l'inflation (hors tabac et pour l'ensemble des ménages) atteint +3,6 % sur la même période, portant l'évolution du SMB réel à +0,2 % sur un an.

Champs : branches marchandes non agricoles pour le SMPT ; salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales en France hors Mayotte pour le SMB.

Sources : Dares, Acemo pour le SMB ; Insee, Indice des prix et comptes trimestriels.

Dernier point : 4^e trimestre 2023 pour le SMB et l'inflation, 3^e trimestre 2023 pour le SMPT.

Graphique 5.2 – Évolution de l'indice du coût du travail horaire, du salaire moyen par tête (SMPT) nominal et réel, et de la productivité par tête dans les secteurs marchands non agricoles - base 100 au T1 2010. Données CVS-CJO.



Lecture : en indice base 100 au 1er trimestre 2010, l'indice du coût du travail horaire (ICT) atteint un niveau de 130,7 au 4e trimestre 2023, tandis que le SMPT réel et la productivité par tête s'établissent à respectivement 104,5 et 103,8 au 3e trimestre 2023.

Sources : Insee, comptes trimestriels de branches, indice du coût du travail et indice des prix à la consommation pour l'ensemble des ménages hors tabac, calculs Dares.

Dernier point : 4^e trimestre 2023 pour l'ICT, 3^e trimestre 2023 pour le SMPT et la productivité.

Graphique 5.3 – Évolution des coûts salariaux unitaires par secteur et contribution par composante - glissement trimestriel en %. Données CVS-CJO.



Note : Le coût salarial unitaire correspond au coût du travail par unité produite. Il s'exprime ainsi :
 $\text{Coût salarial unitaire} = (1 + \text{taux de cotisation apparent}) * (\text{salaire moyen par tête}) * (1 / \text{productivité})$

On peut donc décomposer l'évolution du coût salarial unitaire en trois composantes : (i) liée aux variations du taux de cotisation apparent, (ii) liée aux évolutions du salaire moyen par tête et (iii) liée (négativement) aux gains de productivité par tête (avec une définition spécifique de la productivité rapportant la production -et non de la valeur ajoutée brute- à l'emploi). Une hausse de la productivité diminue ainsi les coûts salariaux unitaires et se traduit par une contribution négative. En présence d'arrondis, la somme des contributions des composantes peut différer légèrement de l'évolution globale des coûts salariaux unitaires.

Lecture : au 3^e trimestre 2023, le coût salarial unitaire des branches industrielles diminue de -0,1 %, l'évolution du salaire moyen par tête contribue à hauteur de +0,2 point à cette évolution.

Source : Insee, comptes trimestriels de branches, calculs Dares.

Dernier point : 3^e trimestre 2023.

Pour en savoir plus

Garcia, K., (2023) [Evolution des salaires de base dans le secteur privé : résultats provisoires du 4e trimestre 2023](#), *Dares Indicateurs* n° 13, février 2024.

Plé, A. (2024) [L'apprentissage en 2022 : une progression moins forte que les deux années précédentes](#), *Dares Résultats* n°10, janvier 2024.

Cocau, V., Giner, L. (2023), [Les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail \(ex-Pôle emploi\) au 4e trimestre 2023](#), *Dares Indicateurs* n° 9, janvier 2024.

Bendounan, A. (2024), [Les embauches sont quasi stables au 3e trimestre 2023](#), *Dares Indicateurs* n°2, janvier 2024.

Dares (2024), [Les mouvements de main d'œuvres des salariés du privé](#), Dossier, janvier 2024.

Dares (2024), [Les offres collectées et satisfaites par France Travail](#), janvier 2024.

Dares (2023), [Les emplois vacants](#), décembre 2023.

Insee, [Point de conjoncture du 7 février 2024](#)

Insee, [Au quatrième trimestre 2023, le taux de chômage est stable à 7,5 %](#), *Informations Rapides* n° 33, février 2024.

Insee, [Au quatrième trimestre 2023, l'emploi salarié privé est stable](#), *Informations Rapides* n° 32, février 2024.

Insee, [Le PIB reste stable au quatrième trimestre 2023. En moyenne en 2023, il augmente de 0,9 %](#), *Informations Rapides* n° 23, janvier 2024

Insee, [Au quatrième trimestre 2023, les salaires horaires augmentent de 3,2 % sur un an, le coût horaire du travail de 3,5 %](#), *Informations Rapides* n° 36, février 2024

Fanny Labau et Adrien Lagouge (Dares)

La Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) est la direction du ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités qui produit des analyses, des études et des statistiques sur les thèmes du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

dares.travail-emploi.gouv.fr

